





REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES 2025

visa lique le 03/09/2025 sous le N°53 Ce règlement particulier sportif complète le règlement standard des rallyes FFSA 2025

L'A.S.A. BOUCLES de SEINE et l'Association « RALLYE de PONT-L'EVEQUE » R.P.L'E organisent le 9ème RALLYE REGIONAL de PONT-L'EVEQUE

le dimanche 07 Décembre 2025 sous les présidences d'honneur de :

	President de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Jean-Claude LEFORESTIER	Référent FFSA LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Yves DESHAYES	
M. David POTTIER	Maire de LE BREUIL EN AUGE
M. Sylvain MARIE	
Mme Anne-Marie SAMSON	
M. Joël LEBRUN	Maire de SAINT-HYMER
M. Laurent MAYEUX	Maire de MANERBE
PROGRAMME - HORAIRES	
Parution du règlement :	après réception du visa
Ouverture des engagements :	dès parution du règlement
Clôture des engagements :	le lundi 24 novembre 2025 à 0h
Remise du carnet d'itinéraire :	le 06 décembre 2025 de 8h30 à 17h
	Bar PMU le Trotteur, 11 place Jean Bureau à Pont-L'Evêque
Dates et heures des reconnaissances :	le 06 décembre 2025 de 9h à 18h
Vérifications des documents :	le 06 décembre 2025 de 9h à 17h dernier délai
sur heure de	convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-L'Evêque
Vérifications des voitures :	le 06 décembre 2025 <u>de 9h30 à 17h30 dernier délai</u>
sur heure de	convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-L'Evêque
	25 à partir de 10h, Place du Maréchal Foch, 14130 – Pont-L'Evêque
	Parc gardé la nuit
Heure de départ du parc fermé le 07 décembre	2025 à 7h45, (15 mn après le dernier VHC) Place du Maréchal Foch
	14130 Pont-L'Evêque
P.C. Course : le 06 décemb	re 2025, 18 rue Thouret, Espace Public Numérique – Pont-L'Evêque
1ère réunion des Commissaires Sportifs :le 0	6 décembre 2025 à 16h, 18 rue Thouret Salle Jaune, Pont-l'Evêque
Publication des équipages admis au départ :	le 06 décembre 2025 à 19 h
	affichage au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-l'Evêque
Publication des heures et ordre des départs	le 06 décembre 2025 à 19h
	au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-L'Evêque
Publication des résultats partiels : le 07 décer	nbre 2025, affichage Podium place Maréchal Foch et au P.C. Course
	Place du Maréchal Foch, puis mise en Parc fermé des véhicules
	mbre 2025 au Garage LESNIS rue de l'Hippodrome à Pont-L'Evêque
	Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
	lium d'arrivée et au P.C. Course , affichage, 30 mn après l'arrivée du
	dernier concurrent
Remise des prix : salle marché couvert le 07 déce	embre 2025, 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Boucles de Seine en qualité d'organisateur administratif et l'Association « Rallye de Pont-L'Evêque » R.P.L.'E en qualité d'organisateur technique organisent le 9ème Rallye Régional de Pont-L'Evêque, le dimanche 07 décembre 2025.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le : /2025, sous

<u>Présidents</u> :......Martial Saussaye ASA Boucles de Seine – Philippe Martin « Association Rallye de Pont-l'Evêque »

le numéro : et par la FFSA sous le permis d'organiser le : /2025, sous le numéro :

visa FFSA le 03/09/2025 sous le N° 660 Comité d'Organisation

	ppo marem / isoociatio	in manye de l'ont l'Eveque "
Secrétariat du Rallye : Salle Espace I	Public Numérique, 18, rue Tho	uret 14130 - Pont-L'Evêque
Téléphone :		02 31 64 94 49
Permanence du Rallye sportifs :salle Jaune 18, rue Thoure	t à Pont-l'Evêque, samedi 06 de	écembre 2025 de 16h à 19h
	et dimanche 07 décembre :	2025 de 7h à la fin du rallye
Permanence P.C. Course :Espace Public Numé	rique dimanche 07 décembre :	2025 de 7h à la fin du rallye
Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de	la réglementation applicabl	e à l'événement prévu et
notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées		
1.1P. OFFICIELS	•	
Commissaires Sportifs : Président	13/03-9367	Claude CHRISTEL
	13/18-12643	Jacques DE LARIVIERE
Directeur de Course Général P.C. :	13/18-196080	Alain OVIEVE
Directeur de Course Adjoint P.C et VHC		
Tricolore	13/11-35065	Christian BOUCHARD
Damier	13/18-48035	Francis GROUD
Directeur de Course Adjoint P.C./ES. 1.3	13/09-3828	Hervé LARUE
Directeur de Course Adjoint stagiaire P.C./ES 2.4	13/18-4913	Jacques FOURRIER
D.C. administratif P.C	13/03-20414	François JARDIN
Ligne Riverains et Abandons P.C	N.L	Sylvie JARDIN
Médecin E.S. 1.3		Dr Denis PETERS
Médecin E.S. 2.4		Dr Michel ZARB
Commissaire Technique A Responsable	13/18-2364	Jean-Pierre FOURRE
Techniques	13/06-18219	Jacques SALENNE
	13/18-236179	William BLOT
stagiaire		
Technique V.H.C + Modernes	13/03-5641	Francis BALLENGHIEN

Informatique résultats :	Chrono-Live	12/05-38611	Stéphane MONTFORT

Directeur Course E.S. 1.3	13/03-113016	Sébastien DEUIL
Adjoint Directeur de Course E.S. 1.3	13/18-8072	Jean-Michel GUEGAN
Chronométreurs : <u>Départ</u> E.S 1.3	13/17-123698	Sylvain COUEDON
Départ Adjoint E.S. 1.3	13/17-228506	Christine COUEDON
Arrivée E.S 1.3	13/11-318382	Katia DE JONG
Arrivée Adjoint stagiaire E.S. 1.3	13/11-144674	Stéphane BIDAULT

Directeur Course E.S. 2.4. :	13/15-34725	Jean-Denis JOSSE
Adjoint Directeur de Course E.S. 2.4	13/18-142485	Claude ROJ
Main courante E.S 2.4	13/18-54390	Béatrice JOSSE
Chronométreurs : Départ E.S. 2.4	13/18-3346	Arnaud LEBAILLIF
Départ Adjoint E.S.2.4	13/18-342509	Agnès FERAY
Arrivée E.S.2.4	13/18-257520	Dominique RIVIERE
Arrivée adjoint E.S. 2.4.		en attente

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE – mail. asabouclesdeseine@orange.fr- msaussaye@wanadoo.fr

1.2P. ELIGIBILITE

Le 9^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque

- compte pour la COUPE de FRANCE 2026, Coeff.2
- le Championnat de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE DE NORMANDIE 2025.

1.3P. VERIFICATIONS

<u>Vérifications administratives</u>: Aucune convocation ne sera envoyée - <u>Les heures de convocation aux vérifications</u> <u>administratives</u> seront publiées sur le site internet de l'épreuve : <u>www.asabouclesdeseine.fr</u> « Rallye régional de Pont-L'Evêque »

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : <u>www.asabouclesdeseine.fr</u> « Rallye régional de Pont-L'Evêque »

<u>Vérifications techniques</u> : les éventuels démontages se dérouleront au Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome, 14130 − Pont-L'Evêque. M.O : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 9^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque doit envoyer à l'adresse cidessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **24 Novembre 2025 à 0 h.**

ASA BOUCLES de SEINE – 119, Chemin Les Engendreries Tél. 06 07 55 07 70 – 06 12 23 42 08 14130 – COQUAINVILLIERS- Email : asabouclesdeseine@orange.fr msaussaye@wanadoo.fr

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum y compris les V.H.C.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :......320 €

3.1.12P. La demande d'engagement <u>ne sera acceptée</u> que si elle est <u>accompagnée du montant des droits</u> d'engagement (Règlement en espèces : le chèque d'engagement sera rendu aux vérifications) – Si aucun règlement n'est joint, vous serez reporté systématiquement sur « « LISTE D'ATTENTE » »

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

L'assistance sera autorisée Z.A. de Launay, Z.A. du Grieu.

<u>Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ</u>, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (frais de remise en état à leur charge).

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE - mail. asabouclesdeseine@orange.fr- msaussaye@wanadoo.fr

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire « RAGUES » devra être apposée à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant du véhicule (Emplacement exclusivement réservé à l'Organisateur) et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 9ème Rallye régional de Pont-L'Evêque représente un parcours total de 115,9 km.

Il est divisé en 2 étapes de 2 sections. - Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,5 km.

Les épreuves spéciales sont <u>E.S. 1-3</u>: longueur de 11,5 km - <u>E.S. 2-4</u>: longueur de 7,8 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Timing"

6.2P. RECONNAISSANCES

<u>Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 06 décembre 2025 de 9h à 18h. Des contrôles inopinés seront effectués.</u>

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'absence d'un concurrent à la remise des prix <u>non excusé</u> auprès de l'organisateur administratif et/ou technique lui fera perdre le bénéfice de ses prime et/ou coupe.

Coupes et prix seront distribués.

Classement scratch

1 ^{er}	320€
2 ^{ème}	285€
3 ^{ème}	260€
4ème	240€
5 ^{ème}	220€
Classes:	
1er	320€
2 ^{ème} (de 6 à 10 partants)	260€
3ème (de 11 à 15 partants)	210€
4 ^{ème} (plus de 15 partants)	110€

- Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement scratch)
- 100 partants : 100% des prix 88 partants : 88% des prix 64 partants : 64% des prix etc...
- Dans les classes où il y a moins de 3 partants, 50% des prix seront distribués en tenant compte de la répartition ci-dessus (sauf pour les 10 premiers du scratch, si plus de 10 partants dans le Groupe concerné)

Equipage 100% féminin : 1ère : 200€ + coupe - 2ème : 100€ + coupe

Ces primes seront adressées par voie postale, sous quinze jours suivant l'épreuve.

<u>Commissaires</u>: Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire en poste au POINT STOP, (Signature obligatoire en personne du listing de présence le matin de l'épreuve pour remise de radio et extincteur au responsable des commissaires de chaque E.S. <u>et décompte de vos points Challenge Ligue</u>)

ASA Boucles de Seine Président M. Martial SAUSSAYE - mail. asabouclesdeseine@orange.fr-msaussaye@wanadoo.fr

10.2P - CLASSEMENT PAR CLASSES

Les 35 classes suivantes seront récompensées sans regroupement comme ci-dessous.

10.1.2P - Classement par classes.-

Les 35 classes suivantes seront récompensées : N1- N2 - N2Série - N3 - N4 -----F211 -F212 - F 213 - F214 - F215 ----A5-A5K - A6-A6K - A7-A7K - A7S - A8
R1 - R2 - R2J - R3 - R4 - R5 ----Rally2 - Rally2 kit - Rally3 - Rally4 - Rally5 -----RGT/FRGT- GT+ - GT10 - GT9 -----FRC - FR6 -------

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*